

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Direction interrégionale des douanes - Paris-Aéroports

Dernière modification le 03 janvier 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre) - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [01 48 62 35 43](tel:0148623543) (tel:0148623543)

Fax : [01 48 62 66 85](tel:0148626685) (tel:0148626685)

Informations complémentaires : Infos Douane Service, téléphone : 0 811 20 44 44 (numéro violet ou majoré : coût d'un appel vers un fixe + service payant, depuis un fixe ou un mobile. Pour connaître le tarif, écoutez le message en début d'appel). Hors métropole et depuis l'étranger, téléphone : +33 1 72 40 78 50.

Courriel : di-roissy@douane.finances.gouv.fr ✉

- [Saisine par voie électronique](https://pro.douane.gouv.fr) (https://pro.douane.gouv.fr) ([liste des exceptions](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33312) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33312))



© Les contributeurs

Leaflet (<https://leafletjs.com>) | OpenStreetMap

- géocodage IGN

Adresse

Aéroport Charles-de-Gaulle
Rue du Signe
95701 Roissy-CDG Cedex

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h30
Accueil ouvert uniquement sur rendez-vous.

Responsable(s)

- **Directeur interrégional**
Philippe LEGUE, administrateur général des douanes
Courriel : philippe.legue@douane.finances.gouv.fr (mailto:philippe.legue@douane.finances.gouv.fr)